



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 25 septembre 2018

Sessione di u 25 di settembre di 2018

Rapport N° 2018-17

Raportu N° 2018-17

Rapport du Président de la Chambre des Territoires Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii

Objet : Travaux de la commission « urbanisme commercial »

Oggetu : Travagli di a cummissione « urbanistica cummerciali »

Lors de la séance plénière du 11 juin dernier, la Chambre des Territoires a décidé de créer une commission chargée de recueillir l'avis des communes et des intercommunalités afin d'émettre des propositions qui viendront, sur la base des documents de travail transmis par les services respectifs de l'AUE et de l'ADEC alimenter le document final.

Cette commission s'est réunie le lundi 10 septembre 2018 à 10h.

Lors de cette réunion, ont été désignés Président, Monsieur Pierre Savelli et Rapporteur, Madame Rosa Properi.

En synthèse, il a été décidé de travailler sur deux grands axes :

- Réflexion sur les différentes possibilités de demandes d'adaptations législatives en matière d'aménagement commercial
- Réflexion sur la méthode d'élaboration du schéma d'aménagement commercial prévu par la délibération de l'Assemblée de Corse n° 18/170 du 31 mai 2018, en tant que volet de la déclinaison territoriale du PADDUC, dans le respect des compétences des intercommunalités et communes en matière de développement économique, d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Je vous propose que le Président et le Rapporteur vous présentent les grandes lignes du compte rendu de cette réunion.

La prochaine réunion de cette commission est fixée au 10 octobre 2018 à 10h.

Vi pregu di deliberà ne.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.